

# 7<sup>es</sup> Assises franciliennes de la coopération et de la solidarité internationale

Conseil régional d'Île-de-France - Vendredi 29 novembre 2013

# PROGRAMME

## L'Île-de-France, territoire solidaire ?



De 9h30 à 18h00  
57, rue de Babylone, 75007 Paris

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité affaires internationales et européennes  
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85

 **île de France**

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

Il est aujourd'hui courant de relever l'interdépendance croissante des territoires à l'échelle mondiale. Celle-ci explique en partie l'évolution de nos relations internationales et l'émergence de nouveaux acteurs (dont les collectivités territoriales et les organisations de la société civile). Pour autant la façon dont cette interdépendance appelle inéluctablement des nouvelles formes de solidarité entre territoires et individus qui les habitent, n'a pas été suffisamment considérée.

Les Assises franciliennes de la coopération et de la solidarité internationale sont l'occasion d'intégrer cette réflexion notamment en abordant la notion de « territoires solidaires ». Une telle démarche permettrait d'identifier les mécanismes de coopération internationale attestant d'une qualité de partenariats s'inscrivant dans la recherche systématique de complémentarités entre acteurs et entre territoires.

Événement organisé en partenariat avec le GRDR –  
Migration, citoyenneté, développement.



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

### ➤ 9h30-10h00 | Accueil des participants

### ➤ 10h00-10h30 | SÉANCE D'OUVERTURE

> Hémicycle

En présence de :

- Roberto Romero, Vice-président du Conseil régional
- Ousmane Sambe, Président du Conseil régional de Dakar
- Daouda Ndiaye, Vice-président du GRDR

### ➤ 10h30-12h30 | TABLE RONDE n°1

> Hémicycle

→ Besoins de solidarité et pratiques citoyennes en Île-de-France

### ➤ 12h30-14h00 | Pause déjeuner

> Salle Pierre-Charles Krieg,  
33, rue Barbet-de-Jouy

### ➤ 14h00-15h30 | TABLE RONDE n°2

Construire le développement à travers les mobilités

### ➤ 15h30-17h00 | TABLE RONDE n°3

La coopération décentralisée, socle de la solidarité entre territoires

### ➤ 17h00-17h30 | SYNTHÈSE ET CLÔTURE

> Hémicycle

### ➤ 18h00-19h30 | Accueil des lauréats des dispositifs Aramis (aide régionale aux Associations pour les microprojets internationaux de solidarité) et co-développement décentralisé.

> 57, rue de Babylone

## TABLE RONDE n°1

### > Besoins de solidarité et pratiques citoyennes en Île-de-France

10h30-12h30

#### > Hémicycle

L'Île-de-France est un territoire riche d'initiatives solidaires ; qu'elles soient individuelles ou associatives, publiques ou privées, elles nécessitent d'être coordonnées afin d'optimiser leur impact.

L'objectif de la table-ronde va consister à mieux cerner ces pratiques pour entrevoir et définir des cadres d'intervention cohérents entre société civile et pouvoirs publics, entre échelons locaux et nationaux.

Se posera en outre la question de savoir comment, pour les acteurs de la société civile, se faire entendre des pouvoirs publics ? Comment, pour les pouvoirs publics, justifier d'un engagement « lointain » en temps de crise ?

1. En Seine Saint-Denis, l'Observatoire des solidarités, un outil de connaissance des pratiques associatives de solidarité pour nourrir la réflexion et les actions de politique publique sur les enjeux du développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

> **Jean-François BAILLON**, Vice-président du Conseil général de Seine Saint-Denis.

2. État des lieux de l'engagement volontaire et solidaire à l'International, le cas de l'Île-de-France.

> **Jacques GODFRAIN**, Président de France Volontaires.

3. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au cœur des politiques publiques locales, l'exemple de Fontenay-sous-Bois.

> **Régis PIO**, Association RIP (Résister. Insister. Persister.).

4. Sensibiliser et éduquer à la solidarité internationale en Île-de-France, pourquoi et comment ?

> **Laurence RIGOLLET**, cheffe de projet, EDUCASOL.

5. Comment intégrer l'impératif de citoyenneté dans les dynamiques de développement ?

> **Delphine ARNOULD**, Responsable programme « société civile et participation » Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

## TABLE RONDE n°2

### > Construire le développement à travers les mobilités

14h00-15h30

#### > Hémicycle

La mobilisation des migrants et de leurs associations constitue un enjeu considérable pour mettre en œuvre cette solidarité des territoires. Citoyens « d'ici et de là-bas », ils sont tant individuellement qu'à l'échelle de leur organisation, des atouts pour des collectivités qui travaillent sur des enjeux qui dépassent leur propre frontière.

L'objet de cette table ronde consiste à définir les modalités d'un co-développement territorial durable. Seront évoqués les leviers pour un développement économique par une mise en réseau des territoires et le rôle des « diasporas » à cet égard.

1. Comment accompagner les initiatives des migrants dans les pays d'origine et en Île-de-France ?

> **Khady SAKHO NIANG**, Présidente du FORIM.

2. Comment capitaliser les bonnes pratiques européennes en matière de co-développement ?

> **Mélodie BEAUJEU**, Enda Europe.

3. Un levier pour le développement économique par une mise en réseau des territoires, l'exemple d'Aubervilliers.

> **Jean-François MONINO**, Maire-adjoint d'Aubervilliers.

4. L'organisation de la diaspora arménienne en Île-de-France pour un développement économique en Arménie.

> **Cécile GUL**, Présidente du G2IA.

5. Le Conseil général des Yvelines, partenaire du développement sur son territoire

> **Jean-Marie TETART**, Vice-président du Conseil général des Yvelines.



## TABLE RONDE n°3

### > La coopération décentralisée, socle de la solidarité entre territoires

15h30-17h00

#### > Hémicycle

La coopération décentralisée constitue le cadre légitime dans lequel peut s'inscrire et se développer la notion de « territoires solidaires ». Conjuguant proximité, solidarité et développement partagé, elle permet d'établir des liens durables et stables. Mais pour cela, les collectivités territoriales doivent réussir à créer une émulation au niveau des territoires et produire un partenariat pluri-acteurs efficace. Car au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée doit reposer sur l'ensemble des acteurs : jeunes, acteurs économiques, associations... Comment structurer cette dynamique dans le cadre d'un processus participatif ? Comment les collectivités territoriales peuvent-elles encourager et s'appuyer sur la capacité d'innovation de la société civile ?

1. La coopération du Conseil général de l'Essonne avec le gouvernorat de l'Ariana (Tunisie) : une ambition économique fondée sur des intérêts partagés.

> **Romain COLAS**, Vice-président du Conseil général de l'Essonne.

2. Comment le partenariat Région Île-de-France / Dakar s'appuie sur la mobilisation et la coordination des acteurs du développement du territoire ?

> **Ndiaga DIENG**, Vice-président du Conseil régional de Dakar.

3. La place de la mobilité des jeunes dans la coopération entre territoires.

> **Armelle DUGUÉ**, Directrice de la mobilité et des partenariats de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

4. La coopération non gouvernementale dans la gestion de la crise malienne à Kayes

> **Bamba SISSOKO**, Président de la Coordination des associations de développement des cercles de la région de Kayes en France.

## LES ZONES DE COOPÉRATION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Autorités locales ayant signé des accords de coopération avec la Région Île-de-France

